

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 MARS 2017

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20170313-DEL022-17-DE  
Date de télétransmission : 17/03/2017  
Date de réception préfecture : 17/03/2017

**DELIBERATION N° DEL022-17**

L'an deux mille dix-sept, le 13 mars 2017 à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire le 7 mars 2017 s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, S. CUSSIGH, C. EGEE, C. FERRACIOLI, G. GONZALEZ, G. LE CLOAREC, C. ROULAND, C. TISON, et MM. J.M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, J. PAVAN, Y. PERRIER, C.SERGENT, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

M<sup>r</sup> BAH Rahim (Pouvoir à Habib EL GARES, en date du 13 mars 2017)  
M<sup>me</sup> BREUILLE Michèle (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 23 février 2017)  
M. DUBOIS Stéphane (Pouvoir à Daniel Finazzo, en date du 12 mars 2017)  
M<sup>me</sup> GERACI Marianne (Pouvoir à Simone BRANON-MAILLET, en date du 13 mars 2017)  
M. MORIN Georges (Pouvoir à Alberte BONNIN-DESSARTS, en date du 8 mars 2017)

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> Nadège AMBREGNI  
M. Yann BOUCLIER  
M. Andy DUSSERRE  
M<sup>me</sup> Christine PICCA

M<sup>me</sup> Alberte BONNIN-DESSARTS a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : Attribution d'une subvention à la ligue des droits de l'homme.**

**Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal,

La Ligue des droits de l'Homme (L.D.H.) tiendra son prochain congrès national du 3 au 5 juin 2017 sur le campus de l'Université Grenoble-Alpes. Cette organisation lutte, depuis sa création en 1898 au moment de l'affaire Dreyfus, contre l'arbitraire et pour la défense et la promotion des libertés collectives et individuelles. Localement, la section de Grenoble et la fédération de l'Isère de la L.D.H. agissent, depuis de longues années, par l'engagement concret de leurs membres pour le respect et l'amélioration des règles et pratiques de la démocratie dans le cadre républicain.

Le congrès national de la L.D.H. se tiendra à l'Université Grenoble-Alpes pour se rapprocher de la jeunesse, alors qu'une partie croissante de celle-ci, au risque d'être livrée aux pires aventures politiques, semble de plus en plus sensible aux sirènes de l'extrême droite ou se désintéresse explicitement de l'avenir de la collectivité nationale et européenne. Le congrès 2017 de la L.D.H. sera, pour l'essentiel, consacré à cette situation.

En effet, la L.D.H. a vocation à mobiliser les démocrates de toutes sensibilités politiques pour réagir contre ce glissement vers l'extrême droite et le désintérêt des citoyens pour leur avenir commun.

L'association a sollicité une subvention de la commune de Gières pour un budget global qui s'élève à 109 000 €.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'accorder une subvention de 300 € à la ligue des droits de l'homme,
- de dire que ces crédits seront inscrits au budget 2017.

Conclusions : la présente délibération est approuvée par 20 voix pour et 5 abstentions.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 13 mars 2017.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Pierre VERRI.